

Résidence de compositeur 2020 - 2023

Au Conservatoire à Rayonnement Régional D'Annecy et des Pays de Savoie

Préambule :

Le conservatoire à rayonnement régional d'Annecy/Pays de Savoie a intégré dans son projet d'établissement comme axe primordial le travail d'écriture, de composition et d'improvisation. Les actions de diffusion ou d'accueil d'artistes permet de valoriser des opérations en direction d'un plus large public et renforce la cohérence des actions sur le territoire de la ville et de la Haute-Savoie.

Le dispositif de résidence de compositeur est un outil central au service de cet objectif. Le renouvellement de la résidence s'inscrit avec une ouverture pluridisciplinaire sur la danse et le théâtre et demande au compositeur d'inclure les nouvelles technologies.

La résidence de compositeur a pour objectif de participer au développement d'une dynamique de sensibilisation du public et des médiateurs (enseignants, éducateurs, animateurs, agents du patrimoine et des bibliothèques aux musiques contemporaines. Par ses activités au sein du CRR, le compositeur participe à la vie musicale sous son aspect « contemporain ». Il apporte un regard nouveau sur la manière d'envisager la musique seule ou avec d'autres arts, par la présentation de ses œuvres et de ses préoccupations artistiques à l'égard des élèves du CRR, des enseignants, des publics hors de la structure, et des publics empêchés.

Fonctionnement de la résidence

L'ensemble des interventions auprès de la structure représente un temps de présence (Ateliers, conférences, rencontres, réunions, répétitions...) évalué à une semaine par mois (environ 2 jours par semaine sur 9 mois rémunérées 252 € net par jour)

Le temps de composition et d'écriture lié aux commandes d'œuvres n'y est pas inclus.

Le directeur du CRR des Pays de Savoie et le coordonnateur du département culture, création et nouvelles technologies seront les interlocuteurs du résident pendant l'exécution des travaux. Le coordonnateur établit le planning précis de sa présence et veille à la bonne mise en œuvre des actions prévues.

Différentes formes d'interventions sont attendues :

Auprès du CRR

- Animation des ateliers de création avec les élèves : susciter des séances de création et d'improvisation collective pour des groupes d'élèves ;
- Interventions auprès des classes du département culture, création et nouvelles technologies : apporter son expérience aux élèves et proposer des analyses de ses œuvres et d'œuvres de ses contemporains ;
- Proposition de conférences sur les musiques électroacoustiques et nouvelles technologies, de rencontres pédagogiques et d'actions d'éducation artistique (notamment avec les écoles primaires de la ville d'Annecy) dans le cadre du parcours culturel. Offrir son regard particulier sur la musique contemporaine avec des exemples et éventuellement par des ateliers pratiques ;
- Composition de pièces à caractère pédagogique pour des groupes d'élèves : animer les séances de travail avec les professeurs des élèves concernés durant l'élaboration et la création de ces pièces. Ces créations seront soutenues pour leur production et présentées en concert.
- Création de workshops interdisciplinaires (musique, danse et théâtre) renforçant les maillages déjà existant dans le conservatoire. Ces ateliers donneront lieu à des restitutions sur l'espace public, dans le festival sons d'automne, dans la semaine de l'improvisation et de la découverte, dans la semaine Musik'lud et dans les autres institutions culturelles.

Les commandes d'œuvres :

3 œuvres de musique de chambre en trio pour des étudiants en classes préparatoires d'une durée pour chaque de 6'

Une pièce symphonique pour l'orchestre des étudiant du CRR d'une durée de 10'

3 pièces pédagogiques pour chœurs d'enfants d'une durée pour chaque de 5'

3 pièces pédagogiques mixtes pour des élèves instrumentistes de fin de cycle I d'une durée pour chaque de 3'

1 pièce pour orchestre d'harmonie associant un groupe de jazz ou de musiques actuelles d'une durée de 10'

1 pièce intégrant la classe de théâtre sous une forme à définir avec possibilité d'intégrer des instruments anciens.

1 pièce chorégraphique d'une durée de 10'

Soit 1h 30 de musique pour une enveloppe estimée à 14000€

Modalités de sélection

Suite à un appel à candidature, les candidats transmettent tous documents écrits et enregistrés (audio et vidéo) représentant leur parcours d'artiste et de pédagogue déjà réalisé.

Une présélection a lieu et permet de retenir un ou plusieurs candidats pour la mi-juin.

Les candidats présélectionnés sont convoqués pour la première quinzaine de juillet afin de se présenter devant un jury composé du coordonnateur du département culture, des professeurs de composition, 2 professeurs d'instruments, la coordinatrice danse, la coordinatrice théâtre placés sous la présidence du. L'avis sera sans appel.

Procédure de recrutement

- Diffusion de l'appel à candidature : 05 mars 2020
- Dossier de candidature : comprenant Curriculum vitae, Projet artistique et pédagogique, Partitions, enregistrements ou liens.
- Consultation des dossiers de candidatures par les enseignants du CRR pour recueil des avis et commentaires : du 02/05/2020 au 31/05/2020
- Commission de recrutement (associant au moins des enseignants du conservatoire Et le directeur) : **mercredi 8 juillet 14h** à Annecy
- Accueil et rencontre des artistes avec les enseignants et l'ensemble des opérateurs mobilisés autour du projet : Septembre/octobre
- Mise en place du plan d'activités à partir de novembre 2020

Pour postuler

Dossier de candidature à envoyer par courrier à : Jean-Paul Odiau, Directeur
Conservatoire 10, rue JJ Rousseau 74000 Annecy
ou par mail à crr@annecy.fr

Limite de candidature jusqu'au 30 avril 2020